

24 nouvelles variétés de blé pour la meunerie française

© 16/04/2019 | 🧑 SG • 📰 Terre-net Média

L'Association nationale de la meunerie française a mis à jour la liste 2019 des blés meuniers : 24 nouvelles variétés s'ajoutent et 10 accèdent au statut de variétés recommandées.



La liste des blés meuniers de l'ANMF compte désormais 161 variétés. (©Terre-net Média)

Mise à jour chaque année, la liste des **blés meuniers** sélectionnés par l'Association nationale de la meunerie française (ANMF) a pour objectif de favoriser la culture de blés à forte valeur boulangère ou biscuitière. Nouveauté pour 2019 : « en complément des critères qualités historiques, les blés livrés doivent être **exempts d'allergènes majeurs** tels que le soja, la moutarde et le lupin », présente l'ANMF.

24 nouvelles variétés pour la meunerie française et 10 variétés recommandées en plus

La liste des **blés pour la meunerie française** s'enrichit de 24 nouvelles variétés en 2019 et compte désormais 161 variétés : 83 panifiables, 22 de force, 12 biscuitières et 44 pour l'agriculture biologique. On compte ainsi :

- pour les panifiables : Albator, Fripon, Fantomas, Hynvictus, KWS Extase, LG Android, Pilier, RGT Pulko, RGT Talisko, RGT Volupto, Solindo CS, Tarascon, Tenor, Unik ;
- pour les blés de force : Activus, Alessio, Annie ;
- pour les biologiques : Alessio, Emilio, Geny, Graziaro, Gwastell, Izalco CS, Royal.

« Les listes BPF sont prescrites pour les allotements des organismes collecteurs pour la récolte 2019 et sont destinées à être utilisées dans le cadre des contrats d'approvisionnement des moulins sauf spécifications contractuelles différentes », rappelle l'ANMF. À noter : « la présence, dans un lot de BPF panifiables, de variétés BPF biscuitières ou de variétés non inscrites dans une des listes BPF, entraîne le déclassement du lot complet ».

La sélection de **variétés recommandées** (VRM) s'allonge avec 10 variétés supplémentaires, regroupant 80 variétés au total utilisables en variétés pures (37 panifiables, 15 de force, 7 biscuitières et 21 pour l'agriculture biologique). « Les variétés Fantomas, KWS Extase, Orloge, Pilier, RGT Pulko, RGT Talisko et Unik complètent la liste des variétés recommandées pour les blés panifiables. De même, Activus et Alessio sont ajoutées à la liste des blés de force et Adriatic rejoint celle des blés biscuitiers. En revanche, les variétés panifiables Allez y, Bienfait, Bermude, Hybello, Maori et Terroir ont été retirées des listes VRM publiées en raison de l'absence ou de la faible multiplication de semences ». L'ANMF précise toutefois que les variétés Allez y, Bermude et Terroir restent VRM pour les utilisateurs.

20 variétés en observation

20 nouvelles variétés sont **mises en observation** (VO) en 2019 : Cubitus, Hyxperia, LG Auriga, Monitor, Providence, RGT Vivendo, RGT Montecarlo, Skerzzo, Sorbet CS, SY Adoration, Tenor pour les blés panifiables ; Annie et Verzasca pour les blés de force ; Alessio, Emilio, Geny, Graziaro, Gwastell, Izalco CS et Royal pour les blés biologiques.

Hyvinctus reste pour une 2e année consécutive en observation pour les blés panifiables. 2e année d'observation aussi pour les blés biologiques Activus, Annie, Arnold et Forcali. RGT Venezia est également en observation pour les blés biologiques pour une 3e année consécutive.

>>> Retrouvez la [liste complète des variétés de blé pour la meunerie française et des variétés recommandées par la meunerie.](#)